

PLAN RÉGIONAL DE FORMATION MODULE SE SPECIALISER A UN MÉTIER

Habilitations BTP

PUBLICS :

Publics visés et publics prioritaires mentionnés dans le marché du PRF ayant une expérience ou une qualification dans le secteur du BTP ou ayant une promesse d'embauche

PRÉ-REQUIS

Avoir 18 ans minimum

Posséder les aptitudes médicales requises et validées par la médecine du travail

Comprendre le français (oral et écrit)

Savoir réaliser les 4 opérations

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes

Organisation par ateliers pédagogiques et mise en situation

Entrepôt pédagogique : aire d'évolution, matériels de préparation et d'emballage et plateau technique conforme aux référentiels.

Formateurs professionnels titulaires des CACES® et titulaires d'une formation à la pédagogie.

VALIDATION DES ACQUIS

Le participant est évalué par le formateur au fur et à mesure de sa progression pédagogique.

Selon le(s) besoin(s) du stagiaire:

Tests théorique et pratique CACES® R482 de la ou des catégorie(s) souhaitée(s)

Tests théorique et pratique CACES® R490 avec ou sans télécommande

QCM IPR (Intervention Proximité Réseaux) opérateur—délivrance d'une attestation de réussite (QCM réalisé sur le site du Ministère de l'Environnement)

Évaluation sur le montage, l'utilisation et le démontage des échafaudages fixes—délivrance d'une attestation de formation

Évaluation sur le travail en hauteur et le port du harnais—délivrance d'une attestation de formation

LIEU DE LA FORMATION

TRANSLOBAT FORMATION

ZI Nord—Rue des Archicamps

80083 AMIENS

ACCESSIBILITE

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap. Consulter au préalable notre référent handicap.

DEMANDES COMPLÉMENTAIRES ET ENVOI DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

Morgane GILLET

m.gillet@city-pro.info / 03.22.44.69.74

CONTEXTE

Permettre de renforcer l'employabilité du demandeur d'emploi par l'acquisition de compétences rattachées à des obligations réglementaires ou des compétences spécifiques propres au secteur professionnel visé.

Permettre, dans une logique de filière, d'intégrer un secteur d'activité sur des métiers rapidement accessibles (via l'intérim ou un contrat d'apprentissage)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Permettre l'acquisition de certificats ou d'habilitations nécessaires à l'exercice d'un métier en prolongement d'une qualification ou d'une expérience significative.

CONTENU DE LA FORMATION :

Différents modules sont accessibles et sont activables seuls, de manière groupée ou en totalité selon le besoin du stagiaire:

Module 1 CACES® R482 engins de chantier (ce module inclus le passage de l'IPR opérateur)

- . Catégorie A: engins compacts
- . Catégorie B1: engins d'extraction à déplacement séquentiel
- . Catégorie C1: engins de chargement à déplacement alternatif
- . Catégorie F: chariot de manutention tout-terrain
- . Catégorie G: conduite des engins hors production

Module 2:

CACES® R490 grue auxiliaire—avec ou sans télécommande

Module 3:

Formation IPR Opérateur — Intervention à proximité des réseaux

Module 4:

Formation sur le montage, l'utilisation et le démontage des échafaudages fixes comprenant une formation travail en hauteur et port du harnais

ACCÈS À LA FORMATION : entretien préalable avec le conseiller emploi puis envoi de la candidature au centre de formation pour validation.